

# Attestation de conformité citerne mazout enterrée classe 3.



- Client : [redacted]
- Adresse : Rue Tiernée des forges  
31 Mont aux machiennes
- Tél. : 0486 / 61 85 09
- N° TVA : /
- Validité/plaquette : 3 ans / mois  
 verte  orange  rouge

→ Numéro d'attestation : 8734  
→ Date de contrôle : 5 / 08 / 2024

## Données du réservoir :

- Date de mise en service du réservoir : / /
- Re-contrôle :  non  oui → N° d'attestation : ..... Date : / /
- Capacité du réservoir : ..... Litres.
- Situation du réservoir : m. 1 coté en pente d'entretien →  accessible  inaccessible →  enfouie  encuvée  
Pareux façade.
- Type de réservoir :  métal  polyéthylène  autre : .....
- simple paroi  double paroi  
→ n° réservoir : ..... → forme du réservoir :  cylindrique  autre : .....
- épaisseur de(s) paroi(s) : ..... mm.
- diamètre de la cuve : 125 cm.

## Données de contrôle : contrôle périodique vente bâtiment

- Résultat vérification appareil de contrôle préalable au test :  OK
- N° AgrW technicien :  N° AgrW. TUS-013/A/01 (C).  N° AgrW. TUS-013/A/02 (TH).
- N° appareil :  N° 150000730 (1).  N° 150020043 (2).
- Type de contrôle :  dépression-ultrasons  dépression (testo)
- Date de contrôle de l'appareillage utilisé : 07 / 2024
- Équipements du réservoir : → système anti-débordement :  sifflet  sonde  aucun  
→ système de détection de fuite :  oui  non  
→ protection cathodique :  oui  non
- Niveau de liquide : avant : 44 cm. après : 44 cm.
- Présence d'eau : avant : 0 cm. après : 0 cm.
- Présence de salissure dans la chambre de visite :  non  oui → type : .....
- Réservoir contrôlé à - 0.90 bar.
- Mesure dans le liquide : -3 hors du liquide : -5
- Résultat du contrôle : citerne étanche et conforme

Remarque(s)/schéma(s) :

Je déclare avoir effectué les contrôles qui sont prévus par la législation sur la pollution du sol

Nom et signature du technicien.

Nom et signature du client.



Suivant arrêté du gouvernement wallon du 14/08/2008. A la date du contrôle d'étanchéité, Scaillet Carl délivre un verdict et une attestation de conformité. Ce contrôle ne garantit cependant pas l'usure de la citerne et des tuyauteries après ce test. Scaillet Carl ne prévoit donc pas de période d'étanchéité pour l'avenir.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

# Attestation de conformité citerne mazout enterrée classe 3.



Client : [redacted]  
Adresse : Rue Tiemme du Forgeron  
3, Mont aux Marchiennes  
Tél. : 0496/41 85 08  
N° TVA : /  
Validité/plaquette : 5 ans / mois  
 verte  orange  rouge

→ Numéro d'attestation : 8740  
→ Date de contrôle : 5/08/2024

## Données du réservoir :

- Date de mise en service du réservoir : / /
- Re-contrôle :  non  oui → N° d'attestation : / / Date : / /
- Capacité du réservoir : ? Litres.
- Situation du réservoir : n° 5 côté main rd →  accessible  enfouie  
Pelouse fagode →  inaccessible →  encuvée
- Type de réservoir :  métal  polyéthylène  autre : .....
- simple paroi  double paroi  
→ n° réservoir : .....  
→ épaisseur de(s) paroi(s) : .....mm.  
→ diamètre de la cuve : 185 cm.
- forme du réservoir :  cylindrique  autre : .....

## Données de contrôle : contrôle périodique vente bâtiment

- Résultat vérification appareil de contrôle préalable au test : OK
- N° AgrW technicien :  N° AgrW. TUS-013/A/01 (C).  N° AgrW. TUS-013/A/02 (TH).
- N° appareil :  N° 150000730 (1).  N° 150020043 (2).
- Type de contrôle :  dépression-ultrasons  dépression (testo)
- Date de contrôle de l'appareillage utilisé : 07/2024
- Équipements du réservoir : → système anti-débordement :  sifflet  sonde  aucun  
→ système de détection de fuite :  oui  non  
→ protection cathodique :  oui  non
- Niveau de liquide : avant : 4 cm. après : 4 cm.
- Présence d'eau : avant : 2 cm. après : 0 cm.
- Présence de saleté dans la chambre de visite :  non  oui → type : .....
- Réservoir contrôlé à - 0,90 bar.
- Mesure dans le liquide : 4 hors du liquide : -3
- Résultat du contrôle : citerne étanche à mettre en conformité.

Remarque(s)/schéma(s) : Tuyauterie d'alimentation mazout  
Départ / Retour chauffage non-conforme.

Je déclare avoir effectué les contrôles qui sont prévus par la législation sur la pollution du sol



Nom et signature du technicien: [Signature]

Nom et signature du client.

Suivant arrêté du gouvernement wallon du 14/08/2008. A la date du contrôle d'étanchéité, Scaillet Carl délivre un verdict et une attestation de conformité. Ce contrôle ne garantit cependant pas l'usure de la citerne et des tuyauteries après ce test. Scaillet Carl ne prévoit donc pas de période d'étanchéité pour l'avenir.



[The main body of the page contains extremely faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the paper.]